



**PREMIER GRÂCE À VOUS,
ENGAGÉS AVEC VOUS.**

Nos pourcentages aux élections **2019**

CFDT 36,27% (+2,73%)

CSE EI-EID-EIP

de novembre 2020

Approbation de PV : réunions ordinaire et extra d'octobre 2020

Les procès-verbaux de ces réunions ont été approuvés. Vous pouvez les consulter dans PIXISS.

Conseils EI

Retour sur les conseils des structures Euro-Information du 19 novembre 2020. Monsieur RUBLE a présenté les lignes directrices (liste non exhaustive):

- Des évolutions (changements) dans les membres du conseil
- Augmentation de la puissance machine moins importante que les années précédentes.
- Augmentation de l'espace disque, à contenir en facturant celle-ci dans le monde Open
- Baisse des transactions IMS
- Chute des écritures bancaires et des plis remis à la Poste liée à la crise sanitaire
- Plus de 5 milliards de documents au format électronique stockés dans la GED
- Gros travail pour les équipes de production (sur site), pour Système et Réseaux (Move to Cloud), pour les équipes monétique, logistique, cognitive, etc.
- Augmentation des attaques de pirates et investissement fort dans les projets sécurité
- Baisse des connexions clients par le WEB mais hausse des connexions aux APPS
- Hausse du budget d'investissement 2021 (sécurité, matériel pour le travail à distance ,...)
- Poursuite du plan de recrutement (64% réalisé par rapport au plan prévu à horizon 2023)
- Immobilier : abandon du Wacken 3, projet pour Nantes et arrivée du flex-office.

Point de situation sur la crise sanitaire Covid 19

- Suite à la réunion extraordinaire CSE du 30/10/2020, le télétravail a été renforcé (retour basé sur le volontariat quand il n'y a pas de contraintes de service, 80% de télétravail pour les prestataires...)
- Ces dernières semaines, une moindre progression des cas Covid-19 et des cas contacts.
- Des mises à jour de l'attestation employeur pour prendre en compte la nouvelle période de confinement puis le couvre-feu.
- Le versement des indemnités de repas (7€) est traité avec un mois de décalage (exemple : les indemnités de repas pour les jours de télétravail d'octobre seront payées avec la paie de novembre) à condition que la saisie de demande de TT soit effectuée et validée dans LSRH.

Bilans sociaux 2019

Le CSE a :

- approuvé à l'unanimité, les bilans sociaux EI-EID-EIP 2019 qui reflètent la hausse des effectifs
- approuvé à la majorité des élus, les rapports EI-EID-EIP 2019 sur l'égalité professionnelle. En effet, suite aux remarques faites fin 2019, la direction a fourni des documents plus complets et plus exploitables qu'auparavant. La commission a bien noté l'engagement pris lors de la dernière réunion, de fournir des informations complémentaires.

Formation professionnelle

Le CSE a approuvé à l'unanimité:

- le bilan 2019 de la formation professionnelle
- le bilan à mi-année 2020 (malgré la réalisation à 30% en raison de la crise sanitaire)
- le plan de formation prévu pour 2021 (malgré l'augmentation des formations en E-Learning et la baisse du budget pour la filière Production).

Salariés non augmentés depuis plus de 5 ans

Si vous êtes dans ce cas, vous devriez normalement recevoir un message de proposition d'entretien avec le responsable ou avec la RH avec un bouton de vote pour accepter ou refuser l'entretien.

FORMAD

Vous avez été inscrit(e) à des formations en E-learning : ce sont des formations, soit réglementaires préconisées par le Groupe, soit liées à la sécurité. Si toutefois vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le service Formation via leur BAL.

URL dans les courriels

Vous avez peut-être reçu des messages venant de l'extérieur et comportant une URL supprimée ou remplacée par un texte non cliquable. Sachez que des contrôles ont été mis en place pour lutter contre la menace du groupe d'attaque EMOTET (diffusion de courriels (avec URL vers des sites malveillants)). Voir note PIXIS sécurité [9940026157](#).

Nouveaux accords pour le régime supplémentaire de retraite

Suite à la réforme de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) :

- le régime de retraite supplémentaire obligatoire actuel (Article 83) sera remplacé par le Plan d'Epargne Retraite Obligatoire (PERO) ;
- le Plan d'Epargne Retraite Collectif de Groupe (PERCO-G) sera également remplacé par un nouveau produit, le Plan d'Epargne d'Entreprise Collectif (PERECOL)

La signature de ces accords est attendue pour fin novembre 2020.

Négociation sociale entreprise

Suite à la signature par la  de l'accord-cadre Groupe sur la Qualité de Vie au Travail (comportant le télétravail), la négociation pour le mettre en place dans notre entreprise a débuté.

Parmi les propositions de la  concernant le télétravail, nous notons :

- Une souplesse pour l'organisation du télétravail : faire un roulement, pas de jour fixe de TT. Pour les salariés ayant beaucoup de temps de transport, possibilité de faire 1 semaine de télétravail sur 2 et aussi, pour les salariés habitant à proximité du site, possibilité de faire des demi-journées de télétravail.
- Tous les métiers sont éligibles au télétravail sauf l'éditique.
- Avoir les mêmes matériels que ceux des ACM pour le télétravail : un ordinateur portable, un dock, 2 écrans, un clavier, 2 souris (une pour le transport et une sur la station d'accueil), 2 câbles réseau, une sacoche de transport, un câble de sécurité, une protection anti-foudre 5 prises, un casque audio USB pour le téléphone, une ligne ADSL pro et un fauteuil ergonomique.
- Pas de restriction concernant le lieu du télétravail (résidence principale ou secondaire).

Nous attendons la réponse de la direction à la prochaine réunion de négociation prévue le 01/12/2020.

Vos élus  et représentant au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIÈRE
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT- Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH Philippe LECLERCQ - Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA
Benoit MALOT - Marie-Paule PETIT